

LA POLITIQUE DE L'EAU POTABLE

 *un enjeu territorial commun*

**Secteur de Saint Martin la Méanne – Saint Martial Entraygues
et UDI de Saint Bazile de la Roche**



LE SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

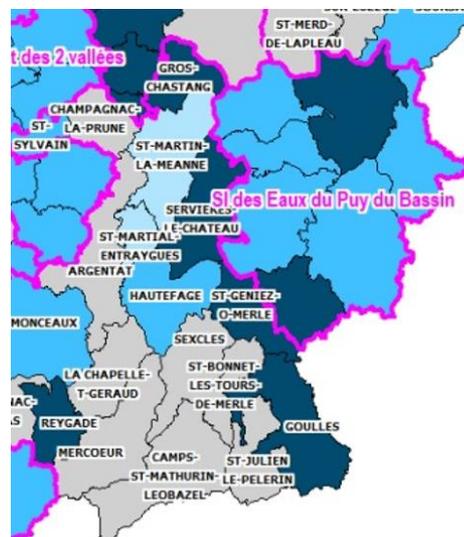
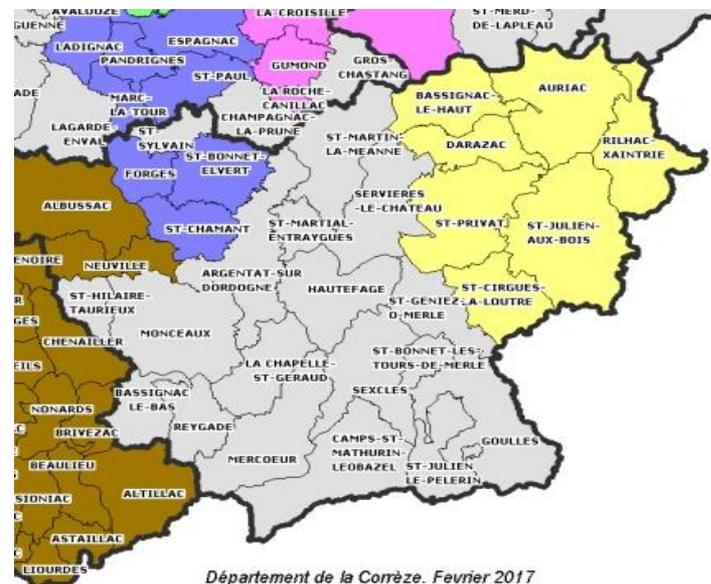
- Constats locaux -

Une Communauté de Communes regroupant 30 communes

- dont 3 syndicats (1 totalement et 2 partiellement) représentant 13 communes de l'EPCI
- et 17 communes en régie

Nombreuses interconnexions, hétérogénéité du mode de gestion et de l'état du patrimoine

Plusieurs communes disposant de très peu, voire absence de données



LE SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

- Un enjeu fédérateur -

- ⇒ Desservir de manière pérenne toute la population avec une eau de qualité, en quantité suffisante et de la manière la plus économique possible

- Une problématique -

- ⇒ Un manque d'eau sur certaines communes dont une carence avérée importante et récurrente sur le secteur de Saint Privat

Syndicat des eaux de Puy du bassin et les communes qui en dépendent

→ urgence à trouver une solution pérenne



- ▶▶ Offrir un service en parfaite adéquation avec les besoins actuels et futurs des citoyens
 - ↳ *Sécuriser l'approvisionnement,...*
- ▶▶ Optimiser l'organisation et la performance du service public d'eau potable
 - ↳ *Gestion prévisionnelle du fonctionnement,...*

Et ce, en prenant en considération les éventuels impacts sur les collectivités limitrophes

DIVERSES DEMARCHES ENGAGÉES sur le territoire d'étude

➔ Via la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne

▶▶ - **Eté 2019** - Engagement du schéma directeur AEP

- ↳ Outil permettant à toutes les collectivités d'avoir une vision globale des besoins, des contraintes et des solutions envisageables pour l'ensemble du territoire communautaire
- ↳ Disposer d'une liste complète de scénarii d'aménagements et de travaux visant à améliorer/optimiser le fonctionnement des systèmes d'alimentation en eau potable → émergence de mutualisations possibles
- ↳ Disposer d'une programmation pluriannuelle de travaux et d'aménagements

▶▶ - **Décembre 2020** - Validation des orientations du PAS du SCoT

- ↳ Orientation B1 : **Garantir un approvisionnement durable et économe en eau potable**
Assurer l'alimentation en eau potable de la population actuelle et à venir **en permettant les aménagements utiles à la mise en œuvre du SDAEP**

Un réel enjeu de réaliser une analyse croisée de l'ensemble des démarches pour identifier la meilleure solution pour tous - Solidarité territoriale et sécurisation

UN BESOIN DE LISIBILITÉ GLOBALE quant à l'ensemble des solutions étudiées

Au vu des échéances de rendu des différentes études

→ afin que tous les scénarii de desserte puissent être portés à la connaissance des élus, les prescripteurs et financeurs ont demandé une accélération du schéma directeur AEP



Objectifs :

- ✓ Disposer d'une vision globale de l'ensemble des scénarii possibles
- ✓ Prendre en compte les impacts techniques, calendaires et financiers sur l'ensemble du territoire
- ✓ Identifier et idéalement retenir la solution technico-économique optimale la plus à même de garantir la desserte en eau de façon pérenne du territoire

UNE NÉCESSITÉ DE SECTORISATION ET DE PHASAGE

→ pour répondre à court terme aux secteurs en tension

Territoire d'étude scindé en 5 secteurs :

- **Secteur de la Xaintrie blanche** : Syndicat des eaux du Puy du bassin et les communes qui en dépendent
- **Secteur de la Xaintrie noire** : Reygades, Mercoeur, La Chapelle St Géraud, Sexcles, Camps St Mathurin-Léobazel, Goulles, St Julien le Pèlerin, St Bonnet les Tours de Merle
- **Secteur d'Albussac, Monceaux sur Dordogne, St Hilaire Taurieux**
- **Secteur de St Martin la Méanne, St Martial Entraygues et UDI de St Bazile de la Roche**
- **Secteur du SIAEP des deux Vallées et de la commune de St Sylvain**

Au vu de l'urgence pour le secteur de Saint Privat

(Syndicat des eaux du Puy du bassin et des communes qui en dépendent)



Tenue d'une réunion de rendu des scénarii courant juillet afin que les élus concernés arbitrent sur le préalable d'un approvisionnement par le Cantal ou via le Territoire de l'EPCI.



Au vu du rendu et de la comparaison technico-économique, le choix a été d'abandonner les réflexions et les démarches d'un approvisionnement via le Cantal.

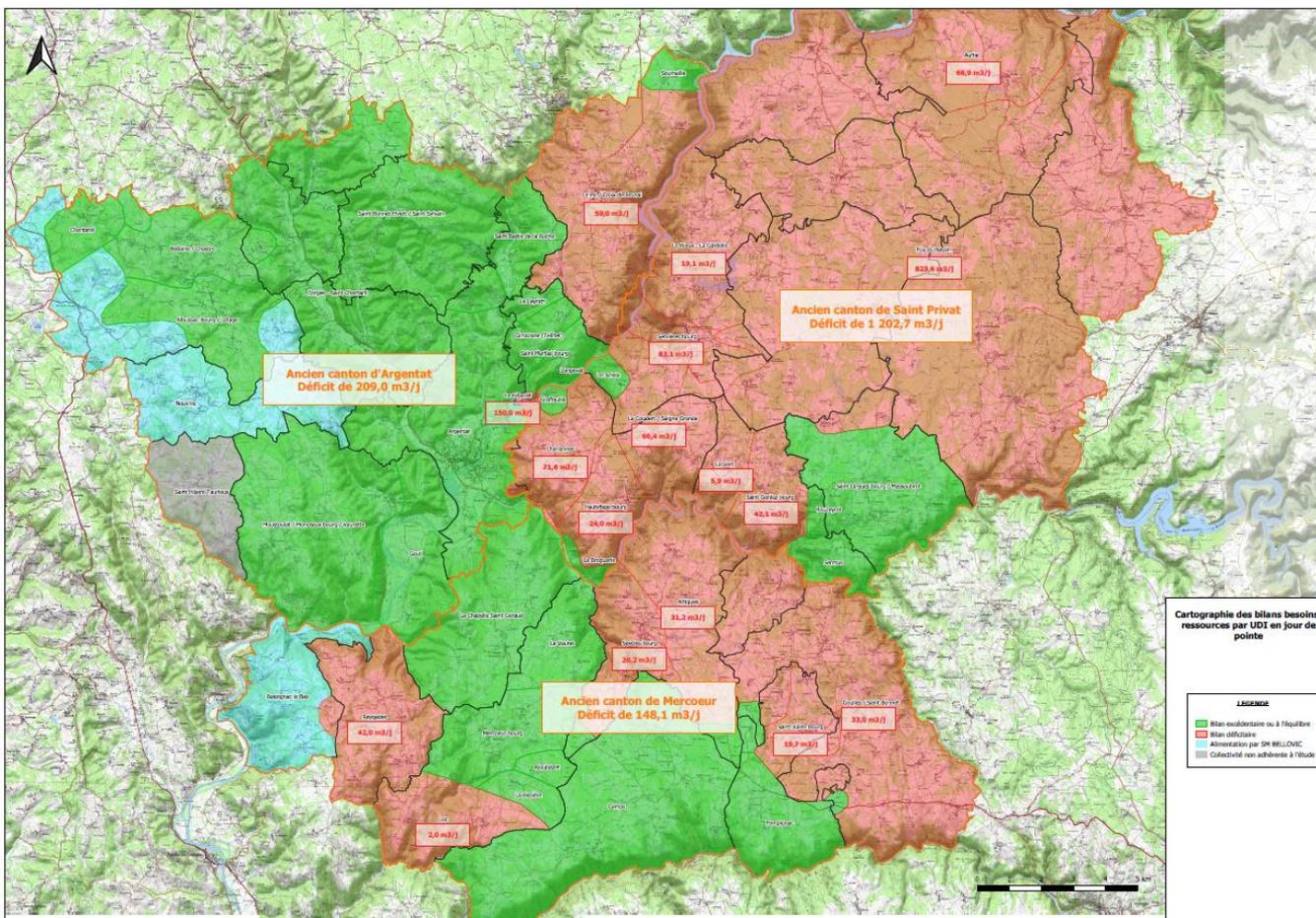
Bilan besoins-ressources

Synthèse des bilans besoins – ressources à l'échelle de la Communauté de Communes XVD

Secteur de Saint Martin la Méanne – Saint Martial Entraygues et UDI de Saint Bazile de la Roche

→ Gestion en régie communale pour toutes les collectivités du secteur

→ Camping du Gibanel



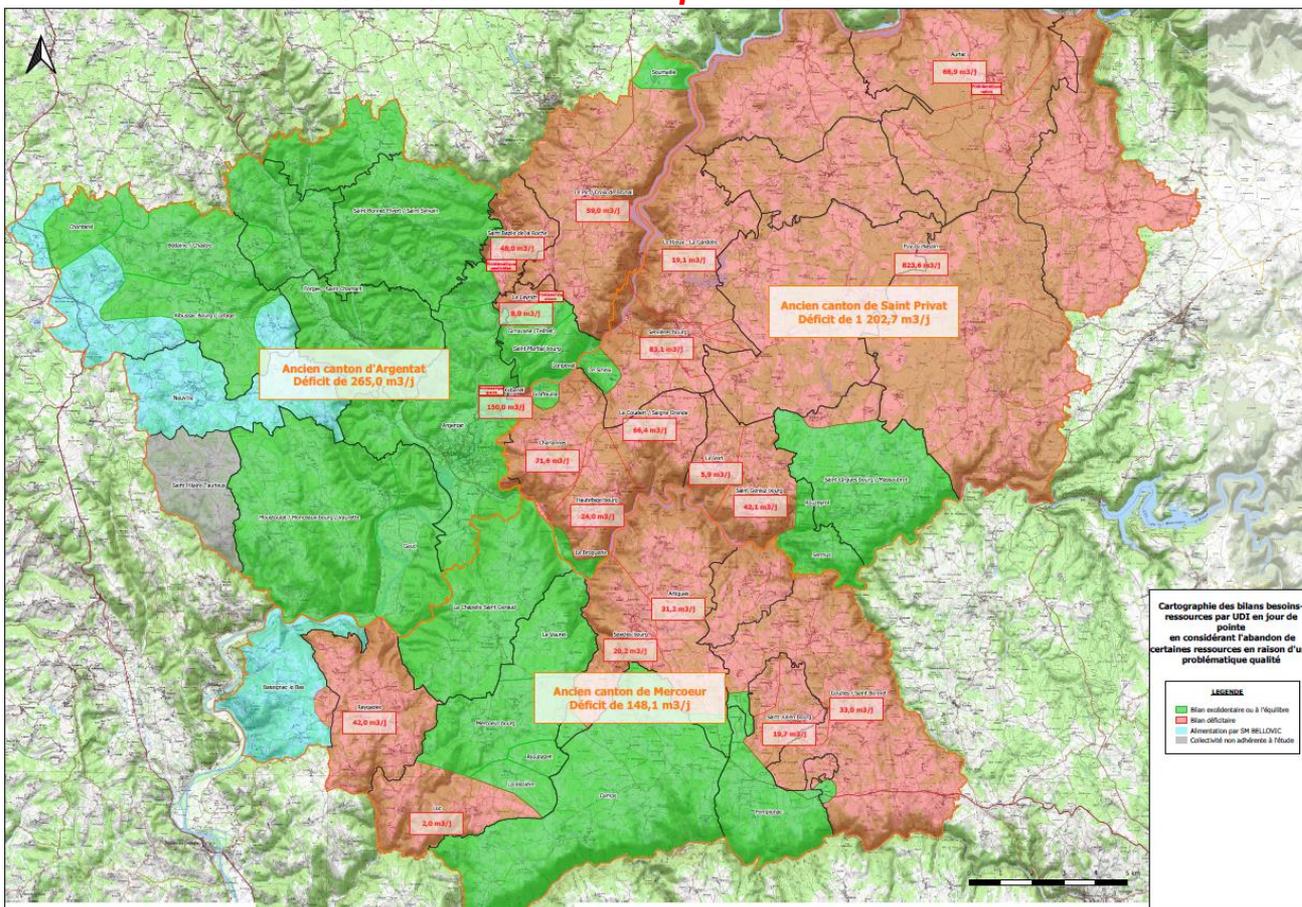
→ Déficit global en jour de pointe du secteur :

59,0 m³/jour

Bilan besoins-ressources

Problématique de qualité au niveau de certaines ressources

- **Présence de métabolites de pesticides au niveau des forages de Freygnac**
 - **Impossibilité d'étendre la desserte d'abonnés à partir d'une ressource non conforme**
 - **Substitution nécessaire à prévoir pour les abonnés déjà concernés aujourd'hui**
- **Présence d'arsenic au niveau de la ressource du Leyrich**
 - **Substitution nécessaire à prévoir**
- **Non-conformité de la ressource du Gibanel**
 - **Substitution nécessaire à prévoir**



→ Déficit global en jour de pointe du secteur en prenant en considération la problématique qualité (abandon des ressources concernées) :

265,0 m³/jour

Etat des lieux

- **Bilan besoins – ressources déficitaire** sur le secteur
- **Nombre limité d'interconnexions de secours** entre les différentes collectivités du secteur (uniquement entre certaines UDI mais pas structurantes)
- **Absence de reminéralisation** sur un nombre important de ressources existantes
- **Absence de ressources de qualité suffisamment excédentaire** sur le secteur pour une sécurisation globale (problématique de pesticides à Freygnac)
- Ressources potentielles voisines
 - Commune de **Gros Chastang** : **Excédent de seulement 41 et 36 m³/jour** respectivement en situation actuelle et en situation future (avec les données d'étiage de 2020)
 - **Non suffisant à la fois pour le secteur et également pour la commune de Saint Martin la Méanne sans compter l'évolution potentiellement à la baisse liée aux conditions climatiques**
 - Commune d'**Argentat sur Dordogne** : **Potentiel suffisant** pour assurer les besoins futurs (forages ou prise d'eau dans la Dordogne)



4 scénarii au niveau du territoire d'étude (la Communauté de Communes XVD)

Abandon des ressources existantes

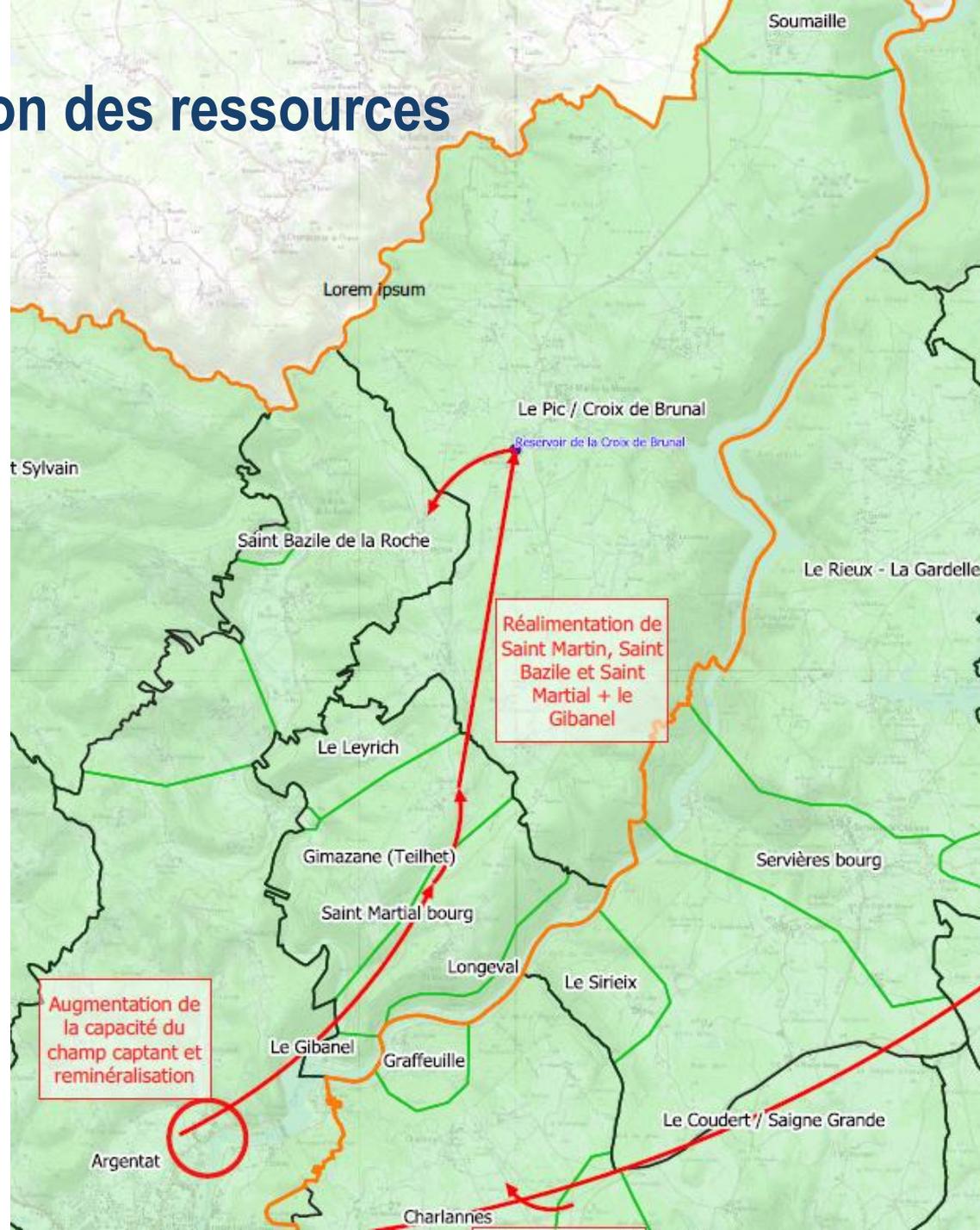
Scénario 1.1. Conservation des ressources existantes et restructuration interne au territoire d'étude	Scénario 2.1. Conservation des ressources existantes structurantes et restructuration interne au territoire d'étude	Scénario 3.1. Abandon de toutes les ressources existantes et restructuration interne au territoire d'étude	Scénario 3.2 Abandon de toutes les ressources existantes, restructuration interne au territoire d'étude et export élargi au SIAEP des Deux Vallées et à Pleaux (15)
---	---	--	---

Décision du secteur de Saint Privat : abandon des scénarii basés sur une interconnexion avec le Cantal

Scénarii 1.1. Conservation des ressources

1.1. Conservation des ressources existantes et restructuration interne au territoire d'études

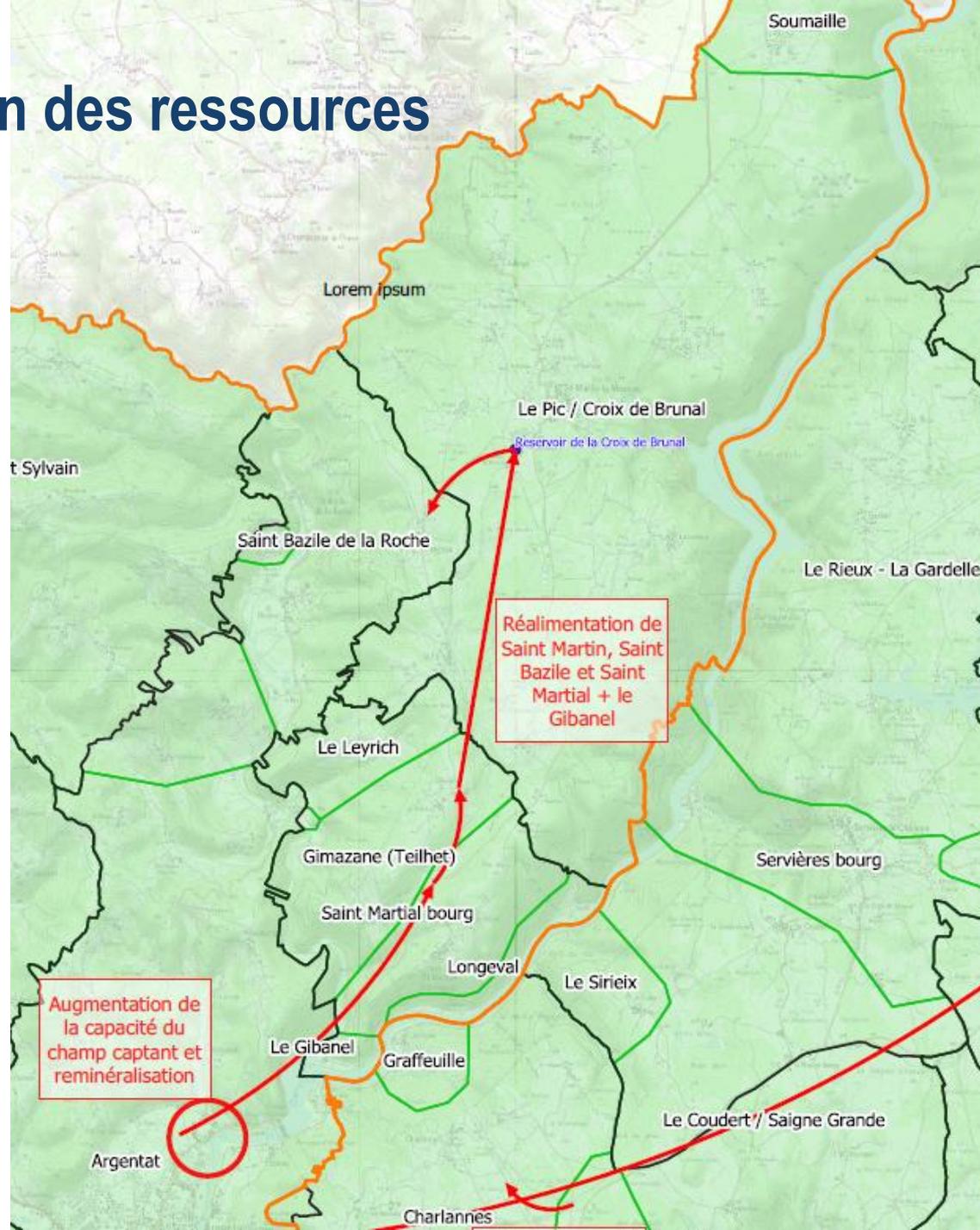
Conservation des ressources existantes et reminéralisation (à l'exception de celles d'Auriac, du Moulin de Lavergne (SIEPB), de Saint Martin la Méanne, de Saint Martial Entraygues (sauf Longeval) et de l'unité de distribution de Saint Bazile de la Roche



Scénarii 2.1. Conservation des ressources

2.1. Conservation des ressources existantes structurantes et restructuration interne au territoire d'études

Conservation des ressources existantes structurantes (champ captant d'Argentat, ressources du SIAEP des Deux Vallées (à l'exception de celles de Saint Bazile de la Roche) et des captages du SIEPB) **et des ressources existantes du secteur de Mercœur** sauf celles de Reygades et desserte de certaines communes (Albussac, Monceaux sur Dordogne, Saint Hilaire Taurieux et Reygades) depuis le SM BELLOVIC



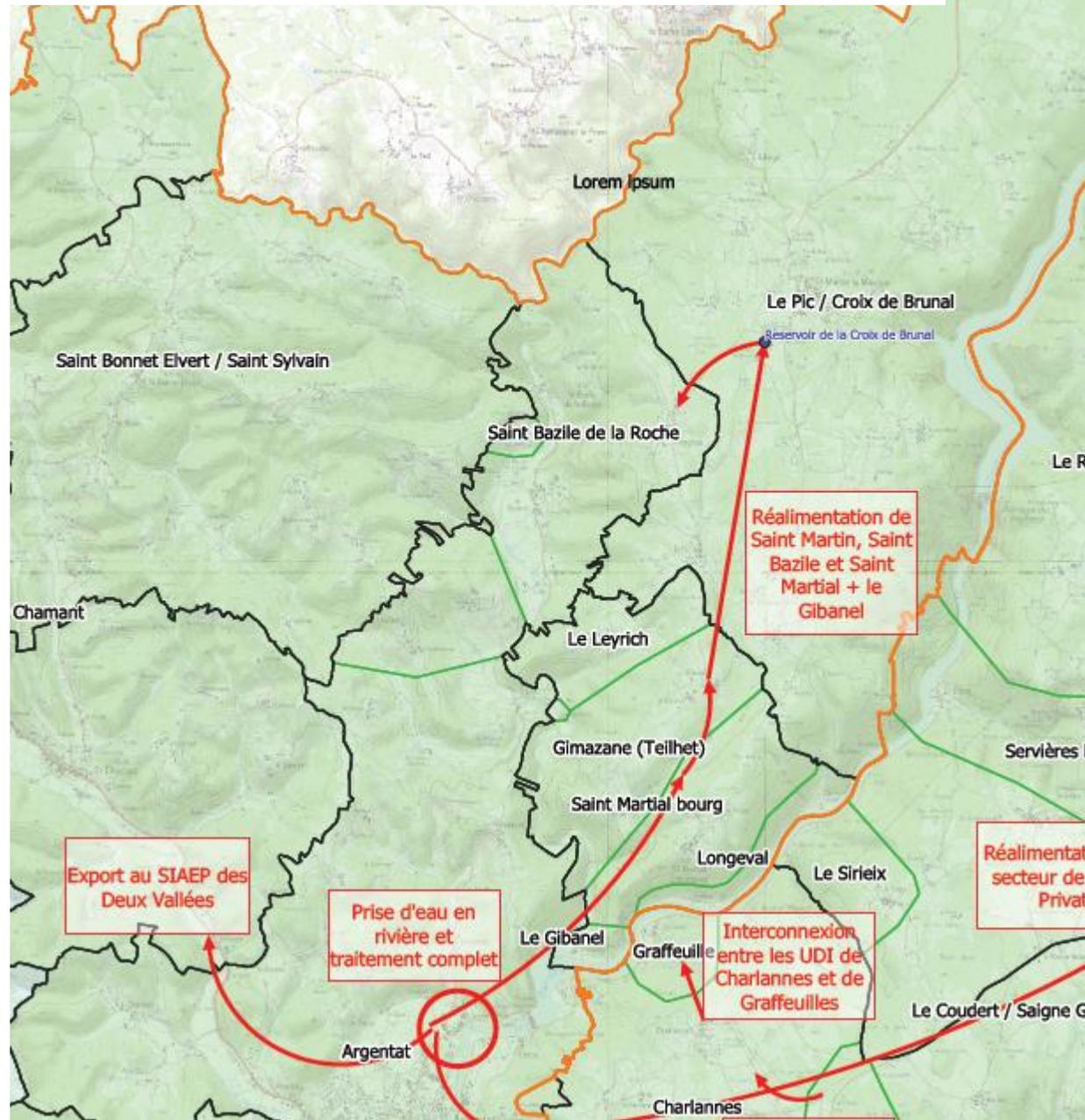
Scénarii 3.1. et 3.2. Abandon des ressources existantes

3.1. Abandon de toutes les ressources existantes et restructuration interne au territoire d'études

Abandon de toutes les ressources existantes (à l'exception de celles de Longeval et du SIAEP des Deux Vallées), création d'une prise d'eau sur la Dordogne et desserte de certaines communes depuis le SM BELLOVIC

3.2. Abandon de toutes les ressources existantes, restructuration interne au territoire d'études et export en dehors du territoire intercommunal

Abandon de toutes les ressources existantes (à l'exception de celle de Longeval), création d'une prise d'eau sur la Dordogne, desserte de certaines communes depuis le SM BELLOVIC et export élargi au SIAEP des Deux Vallées et à Pleaux (15)



Méthodologie pour l'estimation des coûts des scénarii

1 - Estimation de la totalité des coûts travaux en fonction de chaque scénario par type de travaux (unités de production, mises en conformité et réhabilitations, interconnexions et restructuration) et par collectivité

→ **Coût Total Travaux**

2 – Estimation du coût opération pour chaque scénario en incluant les honoraires de maîtrise d'œuvre, les frais liés aux acquisitions foncières, les frais de publicité, les relevés topographiques, les études géotechniques, les diagnostics amiante préalables à une déconstruction d'ouvrages, les missions SPS et CT, les essais de contrôle, les frais de CONSUEL et de raccordements électriques des différents sites et enfin les divers et des imprévus

→ **Coût Total Opération**

3 – Application d'une clé de répartition entre les différentes collectivités par rapport aux besoins moyens (ou par rapport aux besoins moyens pour la partie commune et répartition des frais spécifiques dans certains scénarii CANTAL)

4 – Estimation des subventions éventuelles de la part de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil départemental

5 – Répartition du coût opération après subventions éventuelles par collectivité

6 – Estimation du coût de fonctionnement de chaque scénarii en déterminant les consommations électriques, les consommations en réactifs, les achats d'eau (moins les exports), les analyses, les communications téléphoniques (télésurveillance), la main d'œuvre d'exploitation, le provisionnement de renouvellement (canalisations et ouvrages) et des frais divers

7 – Calcul du coût global actualisé sur 40 ans

8 – Calcul de l'annuité d'emprunt sur la base d'un taux de 1,5% sur 40 ans

9 – Calcul du coût global annualisé sur 40 ans

10 – Calcul du coût de revient au m³

Comparaison technico-économique

Scénario		Abandon des ressources existantes			
Intitulé du scénario		Scénario 1.1. Conservation des ressources existantes et restructuration interne au territoire de l'étude	Scénario 2.1. Conservation des ressources existantes structurantes et restructuration interne au territoire de l'étude	Scénario 3.1. Abandon de toutes les ressources existantes et restructuration interne au territoire de l'étude	Scénario 3.2 Abandon de toutes les ressources existantes, restructuration interne au territoire et export élargi au SIAEP des Deux Vallées et à Pleaux (15)
Descriptif du scénario		<p>Conservation des ressources existantes et reminéralisation (à l'exception de celles d'Auriac, du Moulin de Lavergne (SIEPB), de Saint Martin la Méanne, de Saint Martial Entraygues (sauf Longeval) et de l'unité de distribution de Saint Bazile de la Roche)</p> <p>Export possible pour le besoin de Laguenne</p>	<p>Conservation des ressources existantes structurantes (champ captant d'Argentat, ressources du SIAEP des Deux Vallées (à l'exception de celles de Saint Bazile de la Roche) et des captages du SIEPB) et des ressources existantes du secteur de Mercoeur sauf celles de Reygades et desserte des communes de Reygades, Albussac, Saint Hilaire Taurieux et Monceaux sur Dordogne depuis le SM BELLOVIC</p> <p>Export possible pour le besoin de Laguenne</p>	<p>Abandon de toutes les ressources existantes (à l'exception de celles de Longeval et du SIAEP des Deux Vallées), création d'une prise d'eau sur la Dordogne et desserte des communes de Reygades, Albussac, Saint Hilaire Taurieux en totalité et Monceaux sur Dordogne en partie (Moustoulat, Bourg et Vaurette) depuis le SM BELLOVIC</p> <p>Export possible pour le besoin de Laguenne</p>	<p>Abandon de toutes les ressources existantes (à l'exception de celle de Longeval), création d'une prise d'eau sur la Dordogne, desserte des communes de Reygades, Albussac, Saint Hilaire Taurieux en totalité et Monceaux sur Dordogne en partie (Moustoulat, Bourg et Vaurette) depuis le SM BELLOVIC et export élargi au SIAEP des Deux Vallées (y compris Laguenne) et à Pleaux (15)</p>
Coût Opération (en € HT)		21 018 140 €	21 103 521 €	25 313 720 €	28 984 098 €
Coût Opération après subventions éventuelles (en € HT)		12 462 811 €	10 725 508 €	10 931 440 €	12 760 426 €
Coût de fonctionnement (en €/an)		1 095 090 €	1 070 076 €	1 014 620 €	1 041 246 €
Coût global actualisé sur 40 ans (en €)		47 425 994 €	46 908 162 €	49 781 050 €	54 093 505 €
Coût de revient au m3 (en €/m3)		1,40 €	1,30 €	1,26 €	1,22 €
Avantages / Inconvénients	Coût de revient	Coût le plus élevé -	Coût intermédiaire =	Coût intermédiaire =	Coût le moins élevé +
	Sécurisation	Sécurisation partielle du territoire de l'étude car les bilans besoins ressources de certaines commune du secteur de Mercoeur (hors Reygades) restent déficitaires en pointe -	Sécurisation partielle du territoire de l'étude car les bilans besoins ressources de certaines commune du secteur de Mercoeur (hors Reygades) restent déficitaires en pointe -	Sécurisation totale du territoire de l'étude +	Sécurisation totale du territoire de l'étude +
	Pérennité	Conservation des ressources existantes susceptibles d'être fortement impactées par l'évolution climatique et donc de générer potentiellement d'autres investissements dans le futur -	Conservation uniquement des ressources structurantes existantes susceptibles d'être fortement impactées par l'évolution climatique et donc de générer potentiellement d'autres investissements dans le futur =	Pérennité assurée pour la distribution de l'eau future sur le territoire de l'étude +	Pérennité assurée pour la distribution de l'eau future sur le territoire de l'étude +
	Délais	Délai administratif du scénario relativement long et impacté par l'étude au cas par cas Délai d'exécution global plus restreint +	Délai administratif du scénario relativement long et impacté par l'étude au cas par cas Délai d'exécution global plus restreint +	Délai administratif du scénario relativement long et impacté par l'étude au cas par cas Délai d'exécution global très long =	Délai administratif du scénario relativement long et impacté par l'étude au cas par cas Délai d'exécution global très long =
	Contraintes de réalisation et incertitudes	Acquisitions de terrain nécessaires très nombreuses Passage en domaine privé limité au niveau des canalisations Incertitude concernant l'augmentation potentielle du champ captant d'Argentat (étude en cours) --	Acquisitions de terrain nécessaires très nombreuses Passage en domaine privé limité au niveau des canalisations Incertitude concernant l'augmentation potentielle du champ captant d'Argentat (étude en cours) --	Acquisitions de terrain nécessaires faibles Passage en domaine privé limité au niveau des canalisations =	Acquisitions de terrain nécessaires faibles Passage en domaine privé limité au niveau des canalisations =
	Conditions d'exploitation	Multitude de sites à exploiter et à entretenir Process relativement simple d'exploitation -	Nombre de sites très limité à exploiter et à entretenir Process relativement simple d'exploitation +	Nombre de sites très limité à exploiter et à entretenir Process plus complexe d'exploitation =	Nombre de sites très limité à exploiter et à entretenir Process plus complexe d'exploitation =
	Evaluation	- 5	- 1	+ 2	+ 3

Phasage prévisionnel

Court terme (2022 – 2026)

- **Réalimentation du secteur de Saint Privat depuis le réseau de la ville d'Argentat avec conservation des ressources existantes**
 - **Pompage depuis Argentat vers le réservoir de Jarrigoux (sur la base du dimensionnement final)**
 - **Création d'une liaison entre les réservoirs d'Artiges et de Puy du Bassin**
 - **Renforcement de l'interconnexion entre le réseau du SIE Puy du Bassin et le réservoir d'Auriac**
 - **Interconnexion entre les unités de distribution du bourg et de Charlannes sur Hautefage**
 - ➔ **Cela permet de pallier les manques d'eau récurrents en période d'étiage**
 - ➔ **Cela permet d'abandonner la prise d'eau sur la Glane (non respect du DMB) et les captages d'Auriac (problématique de radon)**
 - ➔ **Cela permet de subvenir rapidement aux besoins futurs de la laiterie-fromagerie DUROUX**

- **Réalimentation du camping du Gibanel depuis Argentat**
 - **Pompage depuis Argentat vers un réservoir au Peuch (sur la base du dimensionnement final)**
 - ➔ **Cela permet de substituer rapidement la ressource existante du Gibanel**

- **Sécurisation partielle du secteur de Mercœur avec conservation des ressources existantes**
 - **Création d'interconnexions entre les différentes collectivités du secteur et création d'une interconnexion entre le SM BELLOVIC et Reygades**
 - ➔ **Cela permet de limiter le déficit et de pouvoir réalimenter en urgence le secteur à partir d'un ou deux points d'injection**

Phasage prévisionnel

Court terme (2022 – 2026) – Bilan quantitatif

Ressource d'Argentat	3 000 m ³ /jour
UDI d'Argentat	- 1 062 m ³ /jour
Secteur de Saint Privat	- 1 202 m ³ /jour
Camping du Gibanel	- 150 m ³ /jour
SIAEP des Deux Vallées	- 400 m ³ /jour
Volume restant disponible en jour de pointe	+ 186 m ³ /jour

Phasage prévisionnel

Moyen terme (2026-2030)

- **Augmentation de la ressource et création d'une usine de production d'eau potable**
 - **Création d'une usine de production d'eau potable au niveau du Longour à Argentat**
 - ➔ **Cela permet de satisfaire l'ensemble des besoins du territoire d'études à partir de la priorité N°2**
 - ➔ **Cela permet une mise en conformité d'un point de vue qualitatif**

- **Réalimentation du secteur de Saint Martin La Méanne, de Saint Martial Entraygues et de Saint Bazile de la Roche et abandon des ressources existantes**
 - **Pompage depuis Le Peuch jusqu'au réservoir de la Croix de Brunal et desserte des différentes unités**
 - ➔ **Cela permet de sécuriser le secteur et de substituer les ressources existantes avec une problématique de qualité**

- **Réalimentation du secteur de Saint Privat depuis le réseau de la ville d'Argentat avec abandon des ressources existantes**
 - **Interconnexions et renforcements divers afin d'abandonner les ressources existantes**

- **Permettre la substitution de la prise d'eau de Laguenne**
 - **Prise en compte du besoin de Laguenne de 260 m³/jour en compensation de la prise d'eau**
 - ➔ **Cela permet d'abandonner la prise d'eau de Laguenne**

Phasage prévisionnel

Moyen terme (2026-2030) – Bilan quantitatif

Ressource d'Argentat (prise d'eau dans la Dordogne)	6 500 m ³ /jour
UDI d'Argentat	- 1 062 m ³ /jour
Secteur de Saint Privat	- 1 999 m ³ /jour
Camping du Gibanel	- 150 m ³ /jour
Secteur de Saint Martin La Méanne – Saint Martial Entraygues et Saint Bazile de la Roche	- 241 m ³ /jour
SIAEP des Deux Vallées	- 400 m ³ /jour
Laguenne	- 260 m ³ /jour
Volume restant disponible en jour de pointe	+ 2 388 m ³ /jour

Phasage prévisionnel

Long terme (après 2030)

- **Réalimentation du secteur de Mercœur avec abandon des ressources existantes**
 - **Pompage depuis Argentat jusqu'aux réservoirs de Camps et du Peyroux via un ouvrage le long de la RD N°41**
 - **Réalimentation permanente de Reygades depuis le SM BELLOVIC**
 - ➔ **Cela permet de sécuriser totalement le secteur de Mercœur**
 - ➔ **Cela permet une mise en conformité d'un point de vue qualitatif**

- **Réalimentation du secteur d'Albussac, de Monceaux sur Dordogne et de Saint Hilaire Taurieux avec abandon des ressources existantes**
 - **Interconnexions diverses depuis le SM BELLOVIC afin d'abandonner les ressources existantes**
 - **Réalimentation permanente de l'UDI du Gaud depuis Argentat**
 - ➔ **Cela permet une mise en conformité d'un point de vue qualitatif**

- **Permettre un export plus important en direction du SIAEP des Deux Vallées**
 - **Pompage depuis l'usine de production du Longour**

Phasage prévisionnel

Long terme (après 2030) – Bilan quantitatif

Ressource d'Argentat (prise d'eau dans la Dordogne)	6 500 m ³ /jour
UDI d'Argentat	- 1 062 m ³ /jour
Secteur de Saint Privat	- 1 999 m ³ /jour
Camping du Gibanel	- 150 m ³ /jour
Secteur de Saint Martin La Méanne – Saint Martial Entraygues et Saint Bazile de la Roche	- 241 m ³ /jour
SIAEP des Deux Vallées	- 791 m ³ /jour
Laguenne	- 260 m ³ /jour
Secteur de Mercœur	- 749 m ³ /jour
UDI du Gaud (commune de Monceaux sur Dordogne)	- 349 m ³ /jour
Volume restant disponible en jour de pointe	+ 899 m ³ /jour